

ACTIVITÉS GRATUITES  
TOUT PUBLIC!



# Les journées Wallonnes de l'eau

DU 14  
AU 29  
mars 2026

## REGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS JWE 2026

« Reflets d'eau » – Journées Wallonnes de l'Eau 2026

### Conditions de participation

- Chaque participant peut soumettre maximum **3 photos** (1 photo par mail).
- Le concours est ouvert du **13 février au 13 mars 2026**. Toute photo envoyée hors de cette période ne sera pas prise en compte.
- Le concours est réservé aux citoyens belges.
- Si le participant est mineur, une autorisation parentale sera requise.

### Modalités d'envoi

- Les photos doivent être envoyées par e-mail à : ***jwe@crlesse.be***
- Chaque mail devra **contenir les informations suivantes** :
  - Nom et prénom du photographe
  - Coordonnées (téléphone, e-mail, adresse postale)
  - Lieu de prise de vue (nom du village, de la rivière, etc.)
  - Un titre pour la photo (+ commentaire si vous le souhaitez)
  - Catégorie dans laquelle vous concourez (professionnel ou amateur)
- Pour garantir la meilleure qualité, les photos peuvent être envoyées via un lien de partage (WeTransfer, iCloud, Google Photos, etc.).

### Critères des photos acceptées

- Les photos doivent impérativement illustrer **des reflets d'eau**.
- Elles doivent avoir été prises **sur le territoire du sous-bassin de la Lesse**.
- Les photos peuvent être en couleur ou en noir et blanc.
- Les clichés ne doivent pas avoir été publiés auparavant.
- Les photos devront avoir une résolution de minimum 300 dpi, soit 4950 x 3510 pixels

## 🏆 Droits d'auteur et utilisation des photos

- Le participant garantit qu'il est l'auteur unique des photographies soumises.
- Il cède à l'organisateur les droits d'utilisation de ses photos, tout en restant propriétaire de son œuvre.
- Les photos pourront être utilisées par le Contrat de Rivière Lesse pour la promotion de ses activités, avec mention du crédit photographique : © Nom Prénom.

## 🏆 Déroulement du concours et votes

### Catégories

Les participants peuvent soumettre leur(s) photo(s) dans l'une des 2 catégories :

- « *Professionnel* » : photos prises avec un appareil professionnel.
- « *Amateur* » : photos prises avec un téléphone portable.

**Merci de respecter ces catégories afin que le concours reste équitable pour tous.**

### Publication des photos

Les photos seront publiées sur la page Facebook du Contrat de Rivière Lesse ASBL, dans les albums intitulés :

« JWE2026 - Concours photos : Reflets d'eau – Professionnel »

« JWE2026 - Concours photos : Reflets d'eau – Amateur »

Les votes seront ouverts du 14 mars au 30 mars 12h.

### Prix décernés

Pour chaque catégorie, 2 prix seront décernés :

#### **1. Le "Prix du jury"**

Un jury composé d'un photographe nature, de deux membres du Contrat de Rivière Lesse et d'une représentante de la Grande Forêt de Saint-Hubert élira la photo la plus originale et en adéquation avec le thème.

Résultat annoncé mi-avril 2026.

#### **2. Le "Prix du public"**

Les internautes pourront voter en likant leurs photos préférées sur Facebook.

Le gagnant sera annoncé le mardi 31 mars 2026.

## Récompenses

Les gagnants recevront :

- Leur photo primée imprimée sur un panneau forex, format A3 à mettre en valeur chez soi ou exposer fièrement.
- Une mise en avant dans la Newsletter du Contrat de Rivière Lesse.
- Impression des photos gagnantes en cartes postales et marque-pages, distribués lors de nos événements.

**Les participants sont encouragés à respecter l'environnement lors de la prise de leur photo et à ne pas perturber la faune et la flore.**

Bonne chance à tous et à vos appareils !